Envoyé en préfecture le 11/05/2021
Reçu en préfecture le 11/05/2021
Affiché le
ID : 080-200070969-20210429-2021_29_04_12-DE

Communauté de Communes Avre Luce Noye

2021-29.04.12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 29 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de THENNES sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 59
· dont suppléés : 1

Membres représentés : 7

Votants : 66

Date de la convocation
23 avril 2021

Secrétaire de séance :
PREVOST Anne-Marie

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

PATRICE-BOURDELLE Christine, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, HACKE Sylvain (suppléant M. CARON Hubert), TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel, HOLLINGUE Rémy

● Disposaient d'un pouvoir :
M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT Hélène
M. SURHOMME Alain de M. DEPRET Patrick et de M. LEROY Jean Maurice
M. DELANAUD de M. DARCIS Philippe
M. MIANNE de M. TOURNIQUET Gauthier
M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe
M. DOVERGNE Alain de M. LOGEART Johan

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :
Mesdames ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie
Messieurs DEPRET Patrick, LEROY Jean-Maurice, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gauthier, HEYMAN Christophe, LOGEART Johan

OBJET : BP 2021 / Décision modificative n°1 – Budget principal
Décision modificative n° 1 – Budget Annexe RAPSA

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président chargé des Finances

Vu la délibération d'affectation des résultats 2020 aux budgets primitifs 2021, notamment concernant les Budgets annexes : Luce, Ru Margot, Ru de l'Equipée, Résidence de la Bonneterie et SPANC :

BUDGET ANNEXE LUCE RU DE MARGOT RU DE L'EQUIPEE SOURCES DU BOIS BRULE
002 : résultat de fonctionnement reporté : + 7 292.97 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : + 5 460 €

BUDGET ANNEXE DE LA BONNETERIE
002 : résultat de fonctionnement reporté : + 156 831.27 €

BUDGET ANNEXE SPANC
Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 50 732.43 €
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 8 367.46 €
002 : résultat de fonctionnement reporté (Rec. Fonc) : 50 732.43 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Rec. Inv): + 8 367.46 €

Vu la délibération du Conseil communautaire du 29 avril 2021 relatif au vote du Budget primitif 2021 – Budget Principal et Budgets Annexes
Vu la délibération du Conseil communautaire du 29 avril 2021 de supprimer les budgets Annexes Luce, Ru Margot, Ru de l'Equipée et SPANC dont la clôture a été fixée au 30 avril 2021,
Vu le mandat 1 émis sur le BA Bonneterie pour un montant de 93.78 € en dépense de Fonctionnement,

CCALN, 144 rue du Cardinal Mercier 80110 MOREUIL / 03.22.09.75.32 / www.avrelucenoye.fr

Envoyé en préfecture le 11/05/2021
Reçu en préfecture le 11/05/2021
Affiché le
ID : 080-200070969-20210429-2021_29_04_12-DE

Vu la situation du BA SPANC à ce jour : Chapitre 011 : 102.77 € Chapitre 67 : 279.54 € en Dépenses de Fonctionnement et Chapitre 70 : 4 204.48 € en Recettes de Fonctionnement,

Considérant qu'aucune autre écriture ne sera passée sur ces trois budgets annexes,
Vu la rigueur comptable,

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 56, Contre : 7 : PATRICE BOURDELLE Christine, BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, TOURNIQUET Gauthier, PARENTY Vincent, MIANNE Michel, ROSE Maryse-Corrinne, Abstentions : 3 : DOUAY Sonia, ATTAGNANT Hélène, DEPRET Patrick), **le Conseil communautaire :**

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°1 au BP 2021 BUDGET PRINCIPAL,** les ajustements budgétaires suivants :

- Recettes d'investissement :
  1068 : + 164 030.46 € (excédent cumulé BA Bonneterie (156 831.27 – 93.78) + excédent cumulé BA Luce, Ru Margot, Ru de l'Equipée (7 292.97 €)
  021 : - 169 490.46 €
- Dépenses d'Investissement :
  001 : - 867 310.43 € (- 872 770.43 – excédent cumulé BA Luce, Ru Margot, Ru de l'Equipée + 5 460 €)
- Dépenses de Fonctionnement :
  023 : - 169 490.46 €

Amenant à un suréquilibre de la section de Fonctionnement à hauteur de **267 771.46 €** (Dépenses de Fonctionnement : **8 932 610.20 €** / Recettes de Fonctionnement : **9 200 381.66 €**)
Amenant à un équilibre de la section d'Investissement à hauteur de **2 731 055.17 €**

› Entérine par voie de **Décision Modificative n°1 au BP 2021 BUDGET ANNEXE RAPSA,** les ajustements budgétaires suivants :

- Recettes d'investissement :
  1068 : + 54 104.60 € (excédent cumulé BA SPANC (50 282.43 + 3 822.17)
  001 : Résultat reporté : + 8 367.46 €
  1641 : Emprunt : - 62 472.06 €

› Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 29 avril 2021
à THENNES

Le Président,

Alain DOVERGNE

Communauté de Communes Avre Luce Noye CCALN

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 11/05/21
Affiché le 11/05/2021